



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	12	15

Objet :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le dix-huit juin, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Nicolas CARTAILLER,

Date de la convocation : 13 juin 2024

Présents : Nicolas CARTAILLER, Elisabeth VIOLA, Stéphane MATEO, Bachir EL KHALFI, Jacques CORCESSIN, Roland VIOLA, Luc VINCENT, Cécile FABRE, Laure ZEROUALI, Florian BOISSIN, Sabine HUGUES, Ghislaine REBOLLO

Absents excusés : Corinne LEBFEVRE, Elma PIRAZZI, Manon BLOQUE, Eric GONSSARD

Absents représentés : Pierre DE QUEYLARD pour Nicolas CARTAILLER, N'Fissa BENSALD pour Cécile FABRE, Carole GALINY pour Sabine HUGUES

Secrétaire de séance : Cécile FABRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2121-15 ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire approuver le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 27 mai 2024 adressé aux conseillers municipaux en date du 13 juin 2024 ;

Le conseil municipal, l'exposé du Maire entendu et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 27 mai 2024.

Le secrétaire de séance,
Cécile FABRE

Délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme
Le Maire,
Nicolas CARTAILLER

